

Chers collègues, chers camarades,

Comme les syndicats FO du centre hospitalier de St Nazaire, de l'Hôpital de Guérande et des établissements de Mindin, le syndicat FO du Chu de NANTES, a décidé de s'inscrire dans le cadre du préavis de grève de notre groupement départemental des services de santé et des services publics, ainsi que celui de notre Fédération.

(Nous saluons la présence de nos camarades de l'interpro. et d'un EHPAD de la mairie de Nantes)

Il nous semble important de réaffirmer les revendications que Force Ouvrière porte depuis plus de 35 ans pour la défense de l'Hôpital Public et celle des Hospitaliers.

Des Hospitaliers sans mémoire sont des Hospitaliers sans avenir. Donc quelques rappels.

Depuis plus de 35 ans, les gouvernements successifs mettent tout en place pour conduire l'Hôpital Public à son agonie. C'est d'ailleurs ce qu'ont rappelé au Président de la République les trois derniers secrétaires de la Fédération FO des Services Publics et des Services de Santé. (Didier Bernus, Denis Bassset et Didier Birig).

Les différentes réformes,

- Celle du budget global (1983),
- La remise en cause de l'hôpital comme *service hospitalier* pivot du système de santé en 1991, le holdup sur la Sécurité Sociale : le Plan Juppé qui a instauré « l'Objectif National de Dépenses d'Assurance Malade » c'est-à-dire la création d'une enveloppe limitée consacrée aux soins.
- Et puis la mise en place des ARH, puis des ARS chacune surveillant étroitement la déclinaison des économies de santé donc de prise en charge des patients, aussi bien ceux de Médecine, de chirurgie et d'obstétrique, sans oublier ceux de psychiatrie ont porté sévèrement atteinte à l'Hôpital Public.

L'épisode de la canicule en 2003 a envoyé un signal fort sur le manque de lits.

- La T2A mise en place en 2005, puis
- La loi HPST, (Hôpital, Patients Santé et Territoire) portée par Roselyne Bachelot
- La loi Touraine avec la mise en place des GHT, avec un seul capitaine dans chaque GHT, pour mieux répondre aux injonctions de l'ARS. Le cabinet d'avocats du CHU de Nantes (HOudard) l'a dit : à terme le GHT c'est la fusion du public et du privé. C'est bien ce que craint Force Ouvrière.

C'est pour ces raisons que nous avons combattu pied à pied, et ces contre réformes. Nos craintes étaient fondées.

Elles ont conduit à la fermeture de plus de 100 000 lits depuis 20 ans. Nous sommes aujourd'hui passés sous la barre des 400 000 lits sous prétexte du développement de la chirurgie ambulatoire

La population française elle, est passée de à 60,5 millions à 67 millions.

Un focus sur la psychiatrie : 125 000 lits et places ont été supprimés depuis les années 1970

Et puis l'épisode COVID est arrivé. Il a mis en évidence que les lits de réanimation étaient en nombre très largement insuffisants dans la 6<sup>ème</sup> puissance économique mondiale !

20 % de moins qu'en Allemagne, pays qui n'est pas forcément une référence en matière d'accès aux soins.

Mais cet épisode a pu aussi démontrer s'il en était besoin la capacité extraordinaire des Hospitaliers à réorganiser leur outil de travail pour répondre au mieux à la prise en charge des patients.

Et ce malgré le manque de matériel.

Il a fallu que la charité publique pourvoie à la protection individuelle des Hospitaliers, car nos directions, le Ministère de la Santé ont fait des économies sur les Equipements de Protection Individuelle . On le sait tous : « les stocks ça coûte cher ! ».

Et ce malgré la remise en cause du décret sur le temps de travail sous prétexte ce plan blanc. Certains Hospitaliers ont travaillé 14 h d'affilée.

Les Hospitaliers ne sont pas des héros. Juste des professionnels qui exercent au mieux leur métier avec les moyens très insuffisants dont ils disposent.

Aujourd'hui le Ministère, pour remercier l'investissement du personnel, a mis en place ce que certains d'entre vous appellent la « prime vaseline ». 500 euros pour tous les Hospitaliers du CHU de Nantes et 1500 € pour 40 % d'entre eux.

Dès la connaissance de cette prime, FO a rappelé que chaque Hospitalier « méritait » cette prime. Nous avons rappelé notre opposition à la volonté évidente du Ministère : diviser les professionnels.

Notre revendication est claire : 1500 euros pour tous.

Nos craintes sont fondées. En nommant comme pilote du Ségur de la Santé Nicole Notat,

- Dont le syndicat a validé l'individualisation des salaires en créant la NBI
- Dont le syndicat a signé l'accord sur les 35 heures dans le sous-sol du Ministère quand des milliers d'Hospitaliers défilaient à Paris pour revendiquer les 35 heures avec des créations de postes,
- Qui a défendu le plan Juppé instaurant l'ONDAM, véritable étatisation de la Sécurité Sociale : chaque année le parlement vote une enveloppe ne prenant pas compte les besoins de soins de nos concitoyens. Forcément, le but de l'ONDAM, c'est uniquement réalisé des économies. La T2A a été mise en place pour les accélérer. On voit quotidiennement les conséquences.
- Qui valide systématiquement l'allongement de la durée de cotisation pour partir en retraite

En nommant Notat et en réaffirmant que la réforme Touraine est une bonne réforme mais qu'elle n'allait pas assez loin et pas assez vite, le gouvernement indique sa volonté de porter atteinte et de démanteler encore un peu plus l'Hôpital Public.

En réaffirmant sa volonté de n'augmenter le salaire que des seuls soignants, en réaffirmant sa volonté de remettre en cause les 35 heures, le gouvernement veut casser le Statut.

Force Ouvrière refuse que de pseudo améliorations de carrière soit autofinancées par la destruction du Statut. Nous avons déjà donné avec la remise en cause de la catégorie active pour les soignants intégrant la catégorie A, et le PPCR avec la remise en cause de la bonification pour échelon et l'allongement de durée de carrière.

Aujourd'hui donc, ce 26 mai nous prenons date et nous nous tenons prêts à défendre notre Statut et nos revendications, comme certains CHU l'ont déjà fait, entre autre ceux de Saint Etienne et de Clermont Ferrand.

### **Et nous rappelons nos revendications :**

- Pas de fermeture de lits, en particulier dans le nouvel hôpital « ile de Nantes » ! Un moratoire sur la fermeture des lits c'est un leurre !
- Versement de la prime exceptionnelle de 1500 € dans le cadre de la pandémie du Covid-19 à tous les agents de la Fonction Publique Hospitalière et sans élément discriminant ;
- Reconnaissance en maladie professionnelle du Covid-19 pour tous les agents de la Fonction Publique Hospitalière ;
- Ouverture immédiate de négociations salariales catégorielles sur les filières ouvrière, technique, soignante et administrative ;
- Transmission d'un agenda social hospitalier sur l'avenir de notre système de soins ;
- Dégel immédiat de la valeur du point d'indice de la fonction publique et rattrapage de 18 % de perte de pouvoir d'achat ;
- Abrogation de la loi sur les retraites après l'activation de l'article 49.3 de la Constitution, à la veille du confinement des citoyens français ;
- Augmentation des effectifs dans les EHPADs pour l'obtention d'un ratio d'un agent pour un résident comme prévu par le Plan de Solidarité Grand Age ;
- Abrogations des lois dites « Transformation de la Fonction Publique » et « ma Santé 2022 ».
- Maintien et extension de la catégorie A dite active en termes d'ouverture des droits à la retraite et le maintien du Code des pensions civiles et militaires, de la CNRACL.

Nantes, le 26 mai 2020

